président étant prêt, d'autre part, à fournir aux commissions compétentes, immédiatement, les explications nécessaires. Je vous demande de ne pas suivre M. Doriot, étant entendu que le gouvernement viendra à une date très rapprochée, par exemple au début de la semaine prochaine, se mettre à la disposition de la Chambre, pour le grand débat qui doit s'ouvrir sur cette question. (Vifs applaudissements.)

M. Franklin-Bouillon. — Je dois faire connaître à la Chambre que la Commission des Affaires étrangères et la Commission de l'armée entendront le président du Conseil, dès mercredi à 15 h. (Vifs applaudissements.)

M. Doriot insiste.

On vote.

Une vive effervescence se manifeste dans les bancs socialistes, pendant le scrutin.

Par 436 voix contre 31, la Chambre repousse la proposition Doriot et se range à l'avis du Gouvernement.

LA RFORME ELECTORALE

M. Varenne, président de la Commission du suffrage universel, annonce que le rapport Renaudel sur la proposition Lambert relative au retour du scrutin d'arrondissement, est prêt. Il demande à la Chambre de fixer la discussion à jeudi prochain. Il en est ainsi décidé à mains levées, sans débat.

La séance est levée à 18 h. 30. Prochaine séance jeudi à 15 h.

AU SENAT

LES INTERPELLATIONS sur la crise de l'habitation

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

Paris, 16 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de **M. de Selves.**

RAPPORTS ET PROJETS DIVERS

On dépose divers rapports entre autres celui de M. Mario Roustan sur l'article de la loi de finances frappant d'un droit les sucres destinés à la fabrication des apéritifs.

Puis on discute le projet relatif aux appellations dans le corps des officiers mécaniciens, projet qui est adopté.

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

M. Deson (Loiret) dépose un rapport au nom de la Commission de l'Agriculture sur le projet de loi relatif à l'approvisionnement en céréales panifiables et en pain. Le rapport sera inséré au « Journal officiel » et la discussion inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La crise de l'habitation

On discute ensuite l'interpellation de **M. Paul Strauss** sur la politique et les intentions du Gouvernement en vue de remédier à la pénurie de logements.

M. PAUL STRAUSS

M. Paul Strauss a la parole.

M. Paul Strauss fait l'historique de la question, depuis l'adoption à la Chambre de la proposition Loucheur et Bonnevay, jusqu'à son action à lui, quand il fut ministre de l'Hygiène.

4.000 à 5.000 immeubles ont été reconstruits depuis la guerre, dans nos régions dévastées; c'est là une œuvre magnifique accomplie avec nos seules ressources nationales, mais il reste à pourvoir aux logements des familles nombreuses, sur l'ensemble du territoire français.

La crise du logement, poursuit M. Strauss, disparaîtra, d'ici quelques mois, les professions libérales, peut-être plus durement que les autres. Aussi, la construction d'habitations à loyer modéré s'impose-t-elle. La défense sanitaire intérieure est aussi indispensable à notre pays, que la défense contre les nations extérieures.

M. BONNEVAY

On entend ensuite M. Bonnevay, ancien Ministre des Travaux et l'un des auteurs de la proposition votée à la Chambre.

On s'est efforcé, dit-il, de remédier à la crise, non seulement chez nous, mais aussi dans le monde entier, par une série de mesures arbitraires. Puis, on en est venu à prendre la seule mesure rationnelle et efficace qui consiste à encourager les constructions neuves.

On a fini par se rendre compte de la nécessité de construire.

Pour que les organismes institués pour construire puissent le faire utilement, il faut leur assurer des capitaux à taux modérés.

M. Bonnevay poursuit : Or, le 31 décembre prochain, les fonds affectés jusqu'ici à cette œuvre seront épuisés. Quand pourvoira-t-on aux besoins futurs ?

M. Bonnevay. — Le ministère Herriot a repris le système Loucheur-Bonnevay. J'espère que le ministère actuel l'acceptera à son tour.

M. DURAFOUR REPOND

M. Durafour, ministre de l'Hygiène, répond à MM. Strauss et Bonnevay.

Le problème évoqué à cette tribune, est un problème émouvant.

Le Sénat a été le premier à entrer dans la voie que nous suivons depuis 1906.

La crise du logement affecte toutes les nations, même les plus prévoyantes; si elle a été gravement compliquée chez nous, cela provient des phénomènes économiques qui ont succédé à la guerre et de l'exode des populations des régions libérées.

M. Ducafour. — Jusqu'ici, deux systèmes se sont affrontés. Il y a le système des dotations et il y a le système Bonnevay-Loucheur.

Le système des dotations se heurte à des objections assez graves.

Le prélèvement d'avances sur les fonds des Caisses d'Epargne, c'est-à-dire sur des fonds remboursables à vue, ne peut constituer une pratique normale.

M. Durafour. — Le Gouvernement s'oriente donc vers le système Bonnevay-Loucheur dont la commission des finances est saisie. Je ne puis encore dire à quelle solution nous nous arrêterons: elle s'appuiera sur les principes du projet Bonnevay-Loucheur, tout en tenant compte des objections de la commission des finances.

M. Bonnevay m'a demandé: Aboutirez-vous avant la fin de l'année; je ne puis m'engager ferme; en ce qui me concerne, je le tenterai.

La crise du logement, termine le ministre, a sa source dans l'amour, de plus en plus profond, de l'homme pour son foyer. Ce goût du foyer, nous devons l'encourager.

Les dépenses que nous ferons dans cet ordre, sont des dépenses productives.

VOTE DE L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

Après le ministre, M. Japy présente quelques observations et le débat se termine par le vote d'un ordre du jour présenté par MM. Paul Strauss, Henry Chéron, Hervey, Sarraut, Bonnevay, etc. Il est ainsi conçu:

« Le Sénat, confiant dans le Gouvernement pour poursuivre l'œuvre sociale de la République, et pour appliquer les lois de solidarité et de prévoyance qui sont l'honneur du régime, compte sur lui pour continuer méthodiquement l'œuvre des habitations à bon marché et de l'accession à la petite propriété, essentielle, notamment, pour les familles nombreuses et pour les victimes de la guerre. »

Le Sénat s'ajourne à vendredi, 15 h.

Saint Paul

M. Baumann, qui occupait un rang distingué parmi nos romanciers contemporains, et dont certaines œuvres telles que l'« Immolé», « Job le prédestiné », etc., eurent leur heure de vogue légitime, vient de mettre son beau talent au service de la vérité religieuse et de cueillir sur ce terrain de nouveaux lauriers.

Attiré par la personne et les écrits de l'apôtre Saint Paul, il a conté, après bien d'autres son étonnante histoire. Pour mieux se documenter et situer plus nettement les épisodes de cette vie si agitée, il a voulu refaire les itinéraires de Saint Paul en Palestine, en Syrie, en Asie-Mineure, en Grèce et en Italie. Si plusieurs des villes où s'est exercé le ministère de l'Apôtre ne sont plus guère aujourd'hui que des amas de ruines, la nature elle n'a pas changé. La tradition de son côté, après tant de siècles, a gardé le souvenir d'un des plus grands entraîneurs d'hommes que connaisse l'histoire religieuse. M. Baumann a cueilli sur place les témoignages que rendent à Saint Paul ces sources variées.

Muni de cette préparation matérielle, si l'on peut dire, pénétré de lectures considérables sur un sujet tant de fois traité, il était qualifié pour l'aborder à son tour. Il s'en est acquitté de la manière la plus satisfaisante.

Il suit son héros depuis ses origines, à partir de sa mémorable conversion sur le chemin de Damas alors que de persécuteur il devint apôtre, jusqu'à son martyre par le glaive à Rome qui dès lors ne le sépare plus de Saint Pierre. Il le suit au cours de ses trois missions dans les milieux juifs, païens et barbares à travers les pays qui forment le bassin de la Méditerranée. Il s'efforce de rendre leur physionomie véritable aux discours tour à tour enflammés et subtils que prononce cet orateur qui se moque de l'éloquence. Il insère à leur date, au fur et à mesure que se déroule sa prodigieuse carrière les Epîtres pleines de doctrine que le missionnaire adresse aux jeunes chrétientés qu'il vient de fonder et pour lesquelles il a la tendre sollicitude d'un père en même temps que la sage clairvoyance d'un docteur.

M. Baumann remonte souvent et à juste titre à la source de tout ce merveilleux héroïsme, ce puissant amour de la vérité, c'est-à-dire de Dieu, dont l'âme ardente de Paul déborde à flots et sans cesse! « Charitas Christi urget nos », c'est le mot du commencement et le mot de la fin: il n'y en a pas de plus noble au monde. C'est par cette force que sur les ruines du Judaïsme et la corruption païenne il a érigé un monde nouveau, celui des serviteurs et des fidèles du Christ.

De la narration toute vibrante d'intérêt que M. Baumann nous présente, la figure de Saint Paul ressort avec un magnifique relief, originale, pathétique, attrayante malgré sa rudesse. C'est une réponse souverainement victorieuse aux sophismes et aux arguties des incrédules de notre époque et de toutes les époques, qui tous se sont efforcés de diminuer ou de travestir la mission de Saint Paul, justement parce qu'elle occupe une place primordiale dans le développement de l'Eglise chrétienne. Ils ont beau faire: leurs préjugés et leurs partis-pris infirment d'avance les conclusions de leurs récits systématiques. Ils nient le miracle et le surnaturel. Nier est chose facile: mais anéantir la voix de l'histoire impartiale, qui atteste l'insertion parmi les faits dont elle reconstitue la trame, et du miracle et du surnaturel, est une entreprise désespérée. Cette démonstration apologétique M. Baumann la rafraîchit et la met à la portée du grand public. Il est juste de le féliciter de cette belle et utile entreprise faite de main d'ouvrier.

L.

Les grèves de mineurs au Canada

Halifax (Canada), 16 juin. — Le plus grand désordre continue à régner au cap Breton, où le nombre des incendies causés par les mineurs en grève s'accroît de jour en jour. Certaines mines ont été protégées par du fil de fer barbelé et sont gardées par les mitrailleuses. La nuit, des projecteurs fouillent les alentours.

Un train spécial, contenant quelques centaines d'hommes de troupe, est arrivé sur les lieux.

Le whisky serait le coupable

Ottawa, 16 juin. — Le général commandant les troupes dans la région de la grève dans la Nouvelle-Ecosse, télégraphie ce matin, demandant l'envoi immédiat de renforts. Les mineurs grévistes continuent à piller les boutiques. Ils auraient une mitrailleuse, mais pas de munitions.

Le ministre canadien de la Défense nationale dit que les troupes disponibles dans les provinces d'Ontario, de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, ont été envoyées sur les lieux des troubles.

Une des principales causes des désordres est due à ce que les grévistes se sont emparés des provisions de whisky introduites en contrebande dans la région.

L'incendie tragique de Pantin

On retrouve le second cadavre

Paris, 16 juin. — On sait qu'un incendie se déclara dans une fabrique de vernis, 42, rue Beaurepaire, à Pantin.

Au cours des travaux de sauvetage, les pompiers de la localité avaient découvert un cadavre presque complètement carbonisé, celui du concierge de l'usine, Alexandre Léséral, né le 7 octobre 1896, à Gennevilliers.

Par contre, malgré de nombreuses recherches, on n'avait pu retrouver le cadavre d'un autre ouvrier qui avait disparu au cours du sinistre. Mardi matin, à 8 heures, le cadavre de cet ouvrier a été retrouvé complètement carbonisé. C'est celui de M. Ernest Crampon, né le 7 avril 1875, à Argisel (Somme) et demeurant 33, rue Rouget-de-l'Isle, à Pantin. Les deux cadavres ont été envoyés à l'Institut médico-légal.

Une division navale française à Naples

Une distinction honorifique à M. René Besnard

Rome, 16 juin. — M. Mussolini a télégraphié à M. Besnard qui se trouve, en ce moment à Naples, pour lui annoncer qu'à l'occasion de la visite de la division navale française, le Roi, sur sa proposition, lui avait conféré la grand'croix de l'Ordre de Saint-Maurice et Lazare.

M. René Besnard a répondu en remerciant chaleureusement.

Un « as » du rugby abat deux fonctionnaires de la Sûreté

Clermont-Ferrand, 16 juin. — Le nommé Fourchon a été arrêté cette nuit par le commissaire de sûreté Brancher et l'inspecteur Gillet, comme auteur présumé d'un cambriolage de villas commis dimanche dernier.

Fourchon suivit d'abord docilement les policiers, puis, sortant un revolver de sa poche, le déchargea à bout portant sur les représentants de la loi. M. Brancher atteint de trois balles s'affaissa. M. Gillet reçut les autres projectiles. Leur prisonnier prit la fuite.

Fourchon, très connu dans les milieux sportifs est un des meilleurs footballers des équipes de rugby du Stade Clermontois.

Il était sans place depuis quelque temps.

Une hôtelière attaquée dans son hôtel, par deux individus

Paris, 16 juin. — Vers quatre heures, ce matin, on a trouvé dans le bureau d'un hôtel du passage Guelnes, la tenancière de cet hôtel, Mlle Marie Grumel, 58 ans, qui se trouvait bâillonnée. Elle a déclaré avoir été attaquée par deux individus, dont l'un de forte taille, l'autre plus petit, mais n'a pu dire si elle avait été volée. Son état est sans gravité.

Une enquête, par le commissaire de police du quartier des Grandes-Carrières, est ouverte.

MORT DRAMATIQUE D'UN ENFANT DE TROIS ANS

Châteauroux, 16 juin. — Plusieurs enfants jouaient sur la place de Oulches, près d'un tas de chaux préparé par un maçon; l'un d'eux, Jean Berger, trois ans, y tomba. Malgré tous les soins qui lui furent donnés, l'enfant a succombé.

L'EPILOGUE de L'AFFAIRE D'EMPOISONNEMENT DE VERNIERES

Un acquittement

Rodez, 16 juin. — La Cour d'assises de l'Aveyron a jugé Clément Flourou, né le 23 février 1877, à Becours, commune de Vernières. Il était accusé d'avoir tenté d'empoisonner les époux Biau, fermiers à Vernières, et leurs quatre enfants.

Le jury a rapporté un verdict de non culpabilité et, en conséquence, Flourou a été acquitté.

AU PAYS DU « REGIME SEC »

Une rafle monstre à Chicago

Chicago, 16 juin. — On annonce que trente-deux escouades de policiers armés jusqu'aux dents ont effectué une rafle aujourd'hui dans le « quartier rouge » de la ville où deux agents furent tués samedi dernier.

Ils ont opéré 225 arrestations, saisi 48 distilleries clandestines et saisi 1.500 gallons d'alcool.

UN DRAME DANS LA DORDOGNE

Un vieillard de 71 ans assassiné par son fils

Bordeaux, 16 juin. — Un vieillard de 71 ans, demeurant à Thonon (Dordogne), nommé Villatte, avait fait le partage de ses biens entre ses trois enfants et laissé à l'un de ses fils, André, 25 ans, une propriété valant de 40 à 50.000 francs. Après le règlement des comptes, André devait à son frère, une somme dont il se libéra complètement. Or, il reçut récemment d'un avoué de Périgueux, une lettre l'informant que des poursuites allaient être exercées contre lui s'il ne s'acquittait pas immédiatement de cette dette.

André soupçonna son père. Il en conçut même un tel ressentiment qu'il se rendit chez lui aussitôt, s'empara de son fusil, le chargea et alors que son père était occupé à la cueillette des petits pois, déchargea sur lui les deux coups de son arme. La mort fut foudroyante.

Le parricide ne semble pas se rendre compte de la gravité de son crime. Au moment où il venait se constituer prisonnier, sa première préoccupation fut de savoir si les clés de la maison de la victime étaient bien en sûreté, « car je suis héritier », dit-il aux gendarmes.

UN DENTISTE ADMINISTRE DU GAZ HILARANT A SA FEMME POUR LA TUER

Los Angelès, 16 juin. — Une immense sensation a été produite par les aveux du docteur Thomas Young, dentiste à la mode. Après douze heures d'interrogatoire « serré », au moment où le juge d'instruction croyait déjà avoir affaire à un innocent, le dentiste s'est écroulé en larmes et a reconnu avoir tué sa jeune femme en lui administrant, sous prétexte d'avoir une dent à extraire, une dose excessive de gaz hilarant. La victime avait gifflé son mari au cours d'une discussion conjugale.

L'IMPOT SUR LE REVENU EST DIMINUE ....EN ANGLETERRE

Londres, 16 juin. — La Chambre des Communes a poursuivi la discussion du budget. Le débat a porté sur la clause 12 réduisant de 4 shillings 6 à 4 shillings par livre l'impôt sur le revenu.

La réduction proposée fut adoptée par 206 voix contre 112.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE AU MAROC

DECLARATIONS DE M. PAINLEVE

Paris, 16 juin. — A 13 h., M. Painlevé, accompagné par M. Laurent-Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, et M. Georges Bonnet, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil quittait l'Elysée.

Assailli de toutes parts par les journalistes qui lui demandaient les précisions sur son voyage et sur les délibérations du Conseil des ministres, le chef du Gouvernement s'est employé de très bonne grâce à satisfaire la curiosité de ses interlocuteurs.

La coopération franco-espagnole

— La séance du Conseil, a-t-il déclaré, a été une séance importante, et par sa longueur et par la nature des questions qui ont été traitées. Vous avez pu voir que la coopération franco-espagnole a commencé. Nous avons déjà deux bâtiments de guerre qui croisent devant les côtes riffaines pour surveiller la contrebande des armes.

La répression de cette contrebande est une des choses auxquelles on attache le plus d'importance au Maroc. En vertu d'un accord provisoire qui est intervenu entre les gouvernements français et espagnol, les bâtiments des deux pays pourront et devront s'employer à surveiller toutes les côtes du Maroc pour empêcher la contrebande.

Le commandement au Maroc

Est-il vrai qu'il soit dans les intentions du gouvernement de rappeler, ainsi que l'ont annoncé certains journaux, le général Colombat. Un journal américain a même annoncé que vous alliez confier le commandement des troupes du Maroc au général Weygand ou au général Gouraud.

— Le général Colombat n'est pas rappelé, a répondu le Président du Conseil. Vous savez qu'au cours d'une expédition militaire, il y a constamment des mutations, des mouvements, dans le commandement. Ce sont là des événements normaux, qui n'ont pas le caractère dramatique qu'on est tenté quelquefois de leur prêter. Pour l'instant, c'est le général Daugand qui commande en chef. Il a comme adjoint le général Billotte. D'autre part, le général de Chambrun est particulièrement chargé des questions d'administration et de renseignements, mais il n'est pas question du général Weygand. Quant au général Gouraud, ce n'est pas du gouverneur militaire de Paris qu'il s'agit, mais du général de brigade Gouraud.

Les crédits et les renforts

— Est-ce que de nouveaux renforts sont prévus ? N'vous-vous qu'il nous faudra demander de nouveaux crédits ?

— Au sujet des crédits, j'ai un certain nombre de mesures à prendre; mais en ce qui concerne les renforts, il n'y a rien de changé. Nous avons dû envoyer là-bas les effectifs nécessaires pour permettre aux troupes engagées de prendre un repos bien gagné. Ce que vous pouvez dire, c'est que le service sanitaire fonctionne de façon admirable et que les avions ont rendu et rendent des services inappréciables pour le transport des blessés.

L'aviation

D'autre part, M. Laurent-Eynac a confirmé les renseignements donnés par le président du Conseil au sujet du fonctionnement des services de l'aviation au Maroc, tant en ce qui concerne le transport des blessés, qu'au sujet des opérations militaires.

— Nous avons là-bas, a dit M. Laurent-Eynac, des appareils et du matériel en quantité plus que suffisante. L'aviation du Maroc a, d'autre part, été renforcée en personnel, par les escadrilles d'Algérie, de Tunisie et de Lorraine. Nous nous préoccupons de renforcer encore le personnel des mécaniciens.

Les opérations militaires françaises

Fez, 16 juin. — A l'Ouest, le groupe mobile, après avoir dégagé le poste de Brichha, a refoulé vers le nord les éléments dissidents qui opéraient dans la région.

Le poste de Bihana, au cours d'une réaction vigoureuse par le canon, a causé des pertes aux ennemis.

L'aviation a aidé ces opérations par ses bombardements.

Plus à l'Est, un engagement a eu lieu entre Ifrouel et Tafrant, au cours duquel l'ennemi a été refoulé.

Au Centre, une opération concentrique menée par deux détachements de nos troupes, a pu obliger à rétrocéder au nord de l'Ouergha des groupes dissidents qui s'étaient infiltrés entre Ain-Bida et Kala-des-Less.

L'ennemi, sur la menace d'un enveloppement, a rendu précipitamment sans réagir.

Une assez attaque ennemie sur Taouna, dans la nuit du 14 au 15, a été repoussée facilement, sans pertes pour nous.

A l'Est, la situation est calme. Des coups de feu ont été tirés sur le convoi du poste d'Aassi-Medjan.

Une embuscade tendue par nos partisans s'est emparée d'une partie d'un convoi de ravitaillement des dissidents.

Une série d'échecs des Riffains dans la région d'Ouezzan

Fez, 16 juin. — Les troupes opérant dans le secteur d'Ouezzan ont, ces jours derniers, fait subir une série d'échecs à l'ennemi, assurant partout la sécurité de la partie de ce front et refoulant un adversaire nombreux, auquel ils ont infligé des pertes élevées.

Les groupements opérant sur l'Ouergha ont bousculé, hier, de nombreuses fractions dissidentes, qui se replient en toute hâte dans la montagne.

Cette opération, menée avec une rapidité qui a déconcerté l'ennemi, s'est effectuée presque sans pertes et fait le plus grand honneur à nos troupes.

Un avion prend feu. — Deux tués

Fez, 16 juin. — Un avion a pris feu et s'est écrasé sur le sol. Deux membres de l'équipage ont été tués.

Abd-el-Krim décidé à tenir tête

Les renseignements parvenus à Fez indiquent qu'Abd-el-Krim ne paraît pas vouloir désarmer. Pour stimuler l'ardeur des combattants, il a fait annoncer à plusieurs caïds qu'il recevrait bientôt des renforts par mer et que **deux ou trois puissances européennes le soutiennent.**

La situation économique dans le Riff demeure difficile.

La Commission parlementaire de l'armée est arrivée à Casablanca

Casablanca, 16 juin. — La Commission parlementaire de l'armée composée de MM. Guilhaumon, Guy de Montjou, Cluzel et Fiori est arrivée ce matin à Casablanca par le paquebot « Anfa ».

Le Sultan à Meknès

Le sultan est arrivé aujourd'hui, à Meknès.

La conférence de Madrid

Paris, 16 juin. — Mercredi s'ouvre à Madrid la conférence franco-espagnole, qui a pour objet d'établir les bases d'une coopération de la France et de l'Espagne contre les tribus du Riff.

Les délégués français, qui ont à leur tête M. Malvy, sont partis ce matin.

L'ancien ministre de l'Intérieur a, comme principaux collaborateurs, M. Peretti de la Rocca, ambassadeur de France à Madrid et M. Sorbier, ancien directeur des affaires marocaines au ministère des Affaires étrangères.

Il faut compter sur plusieurs semaines de négociations, car la réunion ne pourra sans doute s'achever qu'avec la participation du général Primo de Rivera.

Celui-ci est actuellement à Tetouan et ne rentrera pas en Espagne avant la fin du mois.

A l'ordre du jour de la réunion qui a été fixé par MM. Briand et Quinonès de Léon, figurent: la suppression de la contrebande des armes, la surveillance des indésirables et peut-être aussi le tracé exact de la frontière qui sépare la zone française de la zone espagnole.

LA PROPAGANDE CONTRE LES OPERATIONS DU MAROC

Paris, 16 juin. — Le groupe de l'Union Républicaine du Sénat a adopté à l'unanimité une résolution de protestation contre la propagande criminelle qui s'exerce vis-à-vis de notre action au Maroc.

LES BAIGNADES TRAGIQUES

Deux enfants de douze ans noyés

Dijon, 16 juin. — Au village de Lapperrière, près de Saint-Jean-de-Losne, deux enfants âgés de 12 ans, nommés Catier et Breton, ayant mangé depuis peu, étaient allés se baigner dans la Saône, mais frappés de congestion, ils ont coulé à pic.

On les a retirés peu après noyés.

M. CAILLAUX EST ENTENDU par la Commission des Finances de la Chambre

Paris, 16 juin. — Le ministre des Finances fait connaître que les informations parues jusqu'ici dans la presse, concernant le budget de 1925, n'ont aucun caractère officiel.

Les intentions véritables de M. Caillaux ont été exposées, cet après-midi, à la Commission des Finances.

Un communiqué les fera connaître.

Paris, 16 juin. — La Commission des Finances de la Chambre a entendu le ministre des Finances sur le budget de 1925.

M. Caillaux a indiqué que, tout en demeurant soucieux de voir aboutir avant la fin du mois le budget de 1925, il comprenait que le délai imparti ne permettait pas matériellement le vote d'ici le 30 juin, des nouveaux impôts réclamés par le Gouvernement en vue d'assurer le plein équilibre, non d'ailleurs de l'exercice 1925, mais de l'exercice 1926. Il a décidé que dans ces conditions, il acceptait que les taxes nouvelles fussent examinées et votées après le budget, mais immédiatement après.

M. Caillaux a ajouté que le Gouvernement avait été unanime à décider que la clôture de la session ne serait pas prononcée avant que les textes en question n'aient été adoptés par les Parlement.

Il a dit que sur ce vote, obtenu dans les délais ci-dessus, vote indispensable pour apporter un premier remède à la situation financière, le ministre et ses collègues engageaient leur pleine responsabilité.

La Commission des Finances a poursuivi l'examen de la loi de finances.

En ce qui concerne les bénéfices agricoles, la Commission a adopté un texte fusionnant les dispositions votées par la Chambre avec celles proposées par le Gouvernement.

Les mesures budgétaires

Paris, 16 juin. — M. Caillaux, interrogé dans les couloirs de la Chambre sur le sens de ses déclarations à la Commission des Finances, a dit qu'il avait en tout d'abord l'intention de demander à la Chambre d'incorporer dans le budget de 1925, les dispositions tendant à assurer au Trésor trois milliards de ressources nouvelles, mais qu'il s'était rendu compte de la nécessité présente de voter ce budget, sans chercher à réaliser d'excédent.

Mais, a ajouté le ministre, après le vote du budget de 1925, et avant même le dépôt de celui de 1926, je demanderait à la Commission de se mettre à l'étude immédiate des textes que j'ai préparés, et le Gouvernement ne lira pas le décret de clôture de la session, avant que la Chambre ait été appelée à se prononcer sur l'ensemble de ces dispositions.

M. Caillaux a confirmé ensuite qu'il engagerait la responsabilité du Gouvernement sur le vote de ces dispositions dans le délai fixé.

M. Caillaux s'est expliqué également sur les dispositions qu'il considère comme essentielles pour assurer l'équilibre budgétaire. Il aurait notamment déclaré qu'il demanderait le maintien de la taxe sur le chiffre d'affaires et, qu'au besoin, il poserait à ce sujet devant la Chambre, la question de confiance.

Par contre, le ministre serait hostile à toute surtaxe à appliquer à l'impôt sur le revenu. Il accepterait des disjonctions dans la discussion concernant les donations, d'autant qu'il compte incorporer dans ses propositions une nouvelle formule de l'impôt sur les successions.

M. Caillaux aurait enfin indiqué qu'il insisterait sur toute mesure de nature à aggraver les dispositions prévues relatives à la répression de la fraude fiscale.

La nouvelle affaire Sadoul

Paris, 16 juin. — L'ex-capitaine Jacques Sadoul, contre lequel le Parquet de la Seine a ouvert une instruction sous la double accusation d'intelligences avec l'ennemi et d'embauchage de troupes pour le compte de l'ennemi, et pour lesquels le Conseil de guerre s'est déclaré incompétent, a été interrogé aujourd'hui, par M. Delisle, juge d'instruction, qui lui a fait subir l'interrogatoire d'identité.

M. Sadoul s'est déclaré prêt à discuter l'acte d'accusation dressé contre lui par le capitaine rapporteur, M. Mangin-Bocquet, et dans lequel sont entrés des faux que l'inculpé est prêt à démentir. Il a déclaré choisir pour défenseurs Me Maurice Flach et André Barthon.

LES CRIMES D'UN DOCTEUR MARSEILLAIS

L'ancien directeur d'un hôtel de Lille serait parmi les victimes

Marseille, 16 juin. — L'affaire Bougrat réserve encore des surprises sensationnelles. Voici un fait véritablement impressionnant.

Il s'agit d'abord du décès d'un client du docteur, mort dans des circonstances qui méritent un examen approfondi.

Au cours de la nuit du 13 mars, M. Delorme, gérant de l'établissement Bodéga, rue Saint-Ferréol, mourut subitement. Ce décès surprit tous ses amis car le défunt jouissait d'une excellente santé et rien ne laissait prévoir une fin aussi rapide.

Le docteur Bougrat, client de l'établissement Bodéga, était un ami du gérant. Le soir du 13 mars, comme le docteur était là, M. Delorme, qui venait de gagner 600 francs au poker, l'invita à dîner, ainsi que quelques amis.

Après le repas, les convives se rendirent dans un dancing, puis, vers 21 heures, M. Delorme et le docteur Bougrat partirent dans une maison amie. Mais tout à coup, le gérant se sentit indisposé; un malaise subit, indéfinissable, le terrassa et le gérant s'écroula littéralement dans les bras du docteur Bougrat, qui tenta vainement de le ranimer. La respiration du malheureux était haletante, le cœur battait violemment, puis M. Delorme râla et ce fut la fin.

Qui signa le permis d'inhumer? Quel fut le diagnostic? Nous l'ignorons pour l'instant. Toujours est-il que le lendemain, 14 mars, jour même de la disparition de l'encaisseur Rumèce, on ne vit pas le docteur à l'établissement Bodéga. Le surlendemain eut lieu l'enterrement de M. Delorme, auquel n'assista pas Bougrat.

Enfin, après être resté deux jours invisible, le docteur Bougrat reparut, déclarant qu'il avait eu un travail fou.

D'autre part, l'un des convives, ami de Delorme, reparut trois jours après. Il avait été, à la suite du repas, si malade, qu'il faillit mourir. Est-ce une coïncidence?

L'enquête

Marseille, 16 juin. — Le chef de la Sûreté M. Robert, a entendu un chauffeur, M. Louis Arrighi, qui, dans la nuit du 13 au 14 mars, transporta dans son taxi, le gérant d'un établissement de dégustation, M. Delorme, dont la mort parut suspecte à certaines personnes.

« J'avais été prié, à une heure du matin, de me rendre rue du Jeune Anacharsis, devant une maison fréquentée par des fêtards.

On me fit monter au cinquième étage. Là, était un homme sans connaissance, à demi-dévêtu; près de lui, se trouvait un homme que j'ai su depuis être le docteur Bougrat.

On m'a dit que celui-ci avait pratiqué une saignée. J'aidai à descendre le malade et je l'ai conduit à son domicile, rue Saint-Férréol. Il mourut quelques instants après. »

CONTRE LA TUBERCULOSE

Une communication du docteur Calmette à l'Académie de Médecine

Paris, 16 juin. — Le docteur Calmette, ancien directeur de l'Institut Pasteur de Lille, a fait cet après-midi à l'Académie de Médecine, une communication très importante sur les résultats des essais de prévention contre la tuberculose à l'aide du vaccin B.C.G.

POUR LES ENFANTS DU GENERAL MANGIN

Paris, 16 juin. — Sous les auspices de MM. les maréchaux de France Joffre, Foch, Pétain, Lyautey, Franchet d'Espérey, Fayolle un Comité s'est fondé en vue d'assurer aux huit enfants du général Mangin, des moyens d'assurer leur éducation et de s'assurer un établissement.

Le Comité fait appel aux villes, colonies, institutions etc... particulièrement redevables à la mémoire du général Mangin.

Une permanence du Comité est établie à la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES FRANCO-ALLEMANDES

Paris, 16 juin. — M. Chaumet, ministre du Commerce, a reçu cet après-midi M. Trendelenburg, chef de la délégation commerciale allemande, arrivée aujourd'hui, à Paris.

UN RAID AERIEN VILLACOUBLAY-ALEP

Paris, 16 juin. — On annonce qu'un raid aérien, qui doit joindre d'une seule étape Villacoublay à Alep, soit plus de trois mille kilomètres sans escale, serait tenté très prochainement.

UNE VIOLENTE EXPLOSION DANS une DISTILLERIE PRES DE PORTO

Cinq morts et six blessés

Lisbonne, 16 juin. — Une violente explosion s'est produite dans la chaudière d'une distillerie, près de Porto. *Il y a cinq morts et six blessés.*

L'EXPLOSION D'UN AEROSTAT A MAYENCE

Mayence, 16 juin. — On se souvient que le 8 juin, un ballon de la Compagnie d'aérostiers a fait explosion dans son campement. Sept soldats, qui avaient été atteints, ont succombé à leurs blessures. Leurs obsèques ont eu lieu hier.

Contrairement à certains bruits qui ont couru, il ne s'est pas produit d'autre accident de ce genre.

LES TROUBLES EN CHINE

Changhaï, 16 juin. — Le consul britannique à Swatow a télégraphié hier soir que la grève générale avait commencé. Il a demandé que des mesures de protection soient prises en conséquence.

Une corvette britannique a quitté Hongkong pour Swatow. Un croiseur britannique est arrivé à Nankin et a débarqué des fusiliers marins. Le calme règne maintenant à Kiukiang.

UN DERAILLEMENT EN AMERIQUE

Sept tués

New-York, 16 juin. — A Rockport, un train spécial, composé de dix voitures, transportant des voyageurs à destination de New-York, où ils devaient s'embarquer pour l'Allemagne, a déraillé, aujourd'hui près de la gare, pendant un violent orage. Il y aurait sept tués.

L'ATTENTAT DE LA RUE DAMREMONT

Deux des communistes inculpés sont interrogés

Paris, 16 juin. — Les deux communistes, Cierc et Bernardon, arrêtés rue Damrémont, pour avoir tiré des coups de revolver sur des jeunes gens de l'« Action Française », ont été amenés aujourd'hui, devant M. Barnaud, juge d'instruction, qui leur a donné lecture du dernier rapport de l'expert, M. Beyle. Sur les vingt douilles examinées, il est établi que huit avait été percutées par le pistolet automatique de Cierc et quatre balles tirées par l'arme.

Le pistolet de Bernardon a tiré huit douilles et sept balles sont sorties de l'arme, tuant Ricaut et Tillet.

Les inculpés n'ont pas discuté ces conclusions, Cierc soutenant qu'il n'a fait que tirer en l'air et Bernardon assurant qu'il a ramassé el pistolet sur le sol après la bagarre, ce que démentent les constatations et les témoignages.

Le dossier d'enquête va être clos très prochainement, et communiqué au Procureur de la République.

LES AVIATEURS ITALIENS SONT ARRIVES EN ANGLETERRE

Londres, 16 juin. — Les aviateurs italiens, venant de Bruxelles, sont arrivés dans la matinée dans l'aérodrome de Croydon.

AUX ARTS DECORATIFS

Paris, 16 juin. — Le pavillon des Serbes, Croates et Slovènes à l'exposition des Arts Décoratifs, a été inauguré cet après-midi, en présence de MM. Chaumet, de Monzie et Fernand David.

LE DESARMEMENT DU REICH

Une prochaine démarche allemande auprès des Alliés

Le « Daily Telegraph » croit savoir que le gouvernement allemand, à la suite de la consultation qu'il a eue avec les premiers ministres d'Etats allemands, a donné des instruction à ses représentants dans les capitales alliées au sujet d'une démarche prochaine en ce qui concerne la question du désarmement.

Un ancien officier de la gendarmerie crétoise devant les assises de la Seine

Paris, 16 juin. — Mercredi comparaîtra devant la Cour d'assises de la Seine, Michel Verykakis, ancien officier de la gendarmerie crétoise qui, le 21 novembre dernier, blessa grièvement, à coups de revolver, M. Papolexopoulos, attaché naval à la légation de Grèce de Paris.

Verykakis sera défendu par Me Campinchi, du barreau de Paris.

COURTES DÉPÊCHES

FRANCE

— **M. Fernand David,** commissaire général de l'Exposition des Arts Décoratifs, a inauguré le pavillon du Berry-Nivernais.

— **La nuit,** un incendie s'est déclaré dans les voies de garage de la gare de triage de Courbessac (Gard). Le feu a pris dans un wagon d'alcool et s'est propagé rapidement aux autres wagons qui contenaient également de l'alcool et diverses marchandises. Les dégâts, qui sont importants, n'ont pas encore pu être évalués.

— **A Riom,** pendant un feu d'artifice en l'honneur de la fête de St-Amable, deux personnes ont été blessées assez sérieusement par l'éclatement prématuré de fusées. Ce sont M. Boulanger, électricien, et Mlle Levadoux, modiste.

ETRANGER

— **Le comte Louis-Lucien Primoli,** bien connu dans les sociétés italienne et française de Rome et allié à la famille Bonaparte, est décédé.

— **A Madrid,** le Conseil de l'Economie nationale a approuvé l'accord commercial avec l'Autriche.

Dernières Nouvelles Régionales

LE DRAME DE LOOS-EN-GOHELLE

Les deux époux auraient décidé de mourir ensemble

Nous disons d'autre part, sous notre rubrique du Pas-de-Calais, que le Marocain Sidi Ahmed ben sidi Mohamed, 29 ans, a tué sa femme née Denise Delesalle, 25 ans, originaire d'Armentières et s'est ensuite donné la mort.

Ce drame n'a rien du drame passionnel, et le ménage était très uni.